



DOSSIER LOI SUR L'EAU

LOTISSEMENT "LA BELLE ALLÉE 1 ET 2" CAPENS(31)

La SARL LES PARCS souhaitant créer un lotissement sur une parcelle de plus de 1 ha avec un rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel, elle s'est adjoint les compétences de 2AU pour la réalisation du Dossier Loi sur l'Eau alors obligatoire.

Le point technique

Proximité de ZNIEFFs (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), sites NATURA 2000 et arrêté Biotope.

Un bassin versant amont collecté important. Découpage du bassin versant concerné en 5 sous-bassins versants.

Un sol perméable et une nappe peu profonde.

MISSION :

Réalisation d'un Dossier Loi sur l'Eau concernant le lotissement "la belle allée 1 et 2" à CAPENS.

DESCRIPTIF :

MAÎTRE D'OUVRAGE : SARL LES PARCS

PRESTATAIRE : Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU)

MISSION : Réalisation d'un Dossier Loi sur l'Eau

ANNÉE DE RÉALISATION : 2021

SUPERFICIE : 1,9 ha

CAPACITÉ : 26 lots à bâtir

OUVRAGES : Gestion des eaux des lots à la parcelle (BV5)
Tranchée drainante de 186 m³ pour gérer une partie des eaux amont (BV1)
Tranchée drainante de 72 m³ située sous un bassin aérien sec infiltrant de 62 m³ pour le BV2
Tranchée drainante de 100 m³ pour le BV4

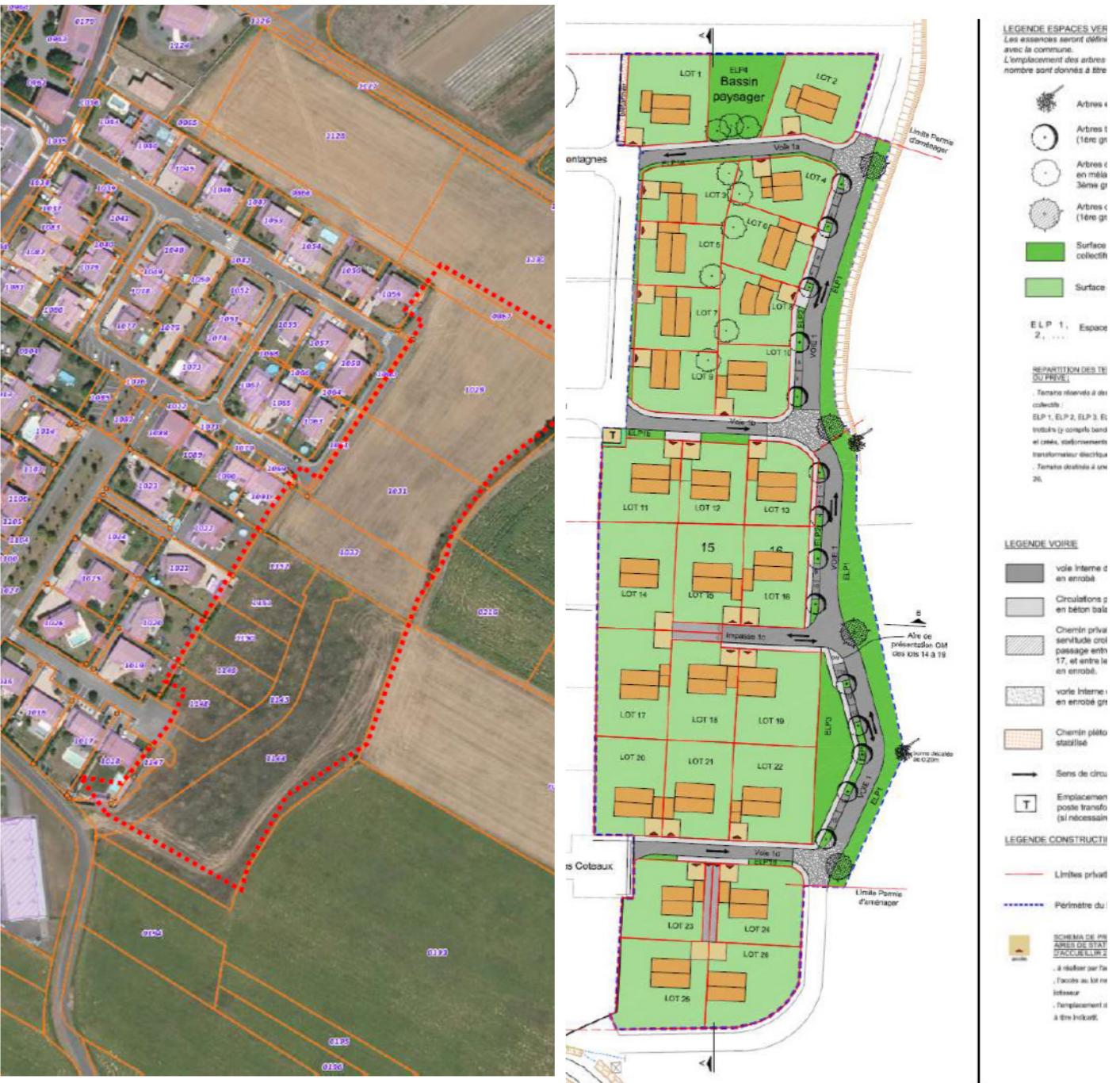


Figure 2 : Carte de localisation du projet – Source : Géoportail

Atelier d'Aménagement et d'urbanisme (2AU)

Figure 9 : Plan de composition du projet – Sources : Permis d'aménager